

Droits de l'homme: le CACIT accable à son tour le pouvoir dans un rapport



Le Collectif des Associations contre l'Impunité au Togo (CACIT) a publié mardi un rapport sur la situation des droits de l'homme et les libertés publiques en lien avec la crise sociopolitique togolaise. Le document de plus de 40 pages confirme d'une manière ou d'une autre « l'accablant » rapport de la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) relatif à la violation des droits de l'homme au Togo rendu publié le 30 juillet dernier. Dans le document, le CACIT a formulé plusieurs recommandations à l'intention de divers acteurs pour le renforcement de la sécurité publique et le retour d'un climat de paix dans le pays.

Le rapport du CACIT couvre la période du 19 août 2017 au 19 août 2018. Il est, selon Spéro Mahoule, le Président de l'organisation, un instrument de témoignage, d'information et d'analyse sur les différentes violations enregistrées durant ladite période.

Il y est indiqué qu'à ce jour 19 personnes dont 02 militaires et 4 mineurs ont perdu leur vie. Sur les 19 personnes décédées, 6 sont mortes par balles, 5 des suites de torture et de mauvais traitements, 2 par noyades.

Le document précise aussi 350 cas de civils blessés en lien avec les manifestations publiques. Les seules informations que

l'organisation dit avoir sur les forces de l'ordre et les militaires blessés datent d'après les manifestations du 19 août 2017. 60 agents des forces de sécurité et militaires ont été blessés conformément au bilan du ministre en charge de la sécurité.

Dans le même temps, le CACIT estime avoir dénombré 560 personnes arrêtées et détenues. La plupart ont recouvré leur liberté en dehors des 53 personnes encore en détention.

{loadmoduleid 210}

Certains de ces chiffres se figurent également dans le rapport de la LTDH. L'organisation de défense des droits de l'homme dans son rapport en relation avec la crise sociopolitique actuelle publié à la veille du 53^e sommet des Chefs d'Etat et du gouvernement de la CEDEAO faisait mention de 22 morts, 941 blessés dont 202 par balle, 472 arrestations, 255 personnes libérées et 53 toujours en détention.

Faces à ces atteintes aux droits de l'homme, le CACIT recommande au gouvernement de mener dans les meilleurs délais des enquêtes indépendantes pour identifier les acteurs des violences commises lors des manifestations et aux partis politiques de s'engager résolument et de bonne foi dans la recherche d'une solution à la crise.

Par ailleurs, le CACIT a saisi l'opportunité pour informer qu'il est désormais doté d'un Statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social de l'ONU depuis le 03 août dernier.